



RCS : TOULON

Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01044

Numéro SIREN : 811 882 281

Nom ou dénomination : 4M FERMETURES

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2017 sous le numéro de dépôt 10659

10659

4M FERMETURES

S.A.S. au capital de 10 000 €
Siège social : 2012 avenue de Toulon
83260 LA CRAU

RCS TOULON 811 882 281
◇◇◇◇◇◇◇◇

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2017

(Exercice du 01/07/2015 au 31/12/2016)

I

L'an deux mille dix sept, et le 26 juin, à 19 heures, les associés de la société 4M FERMETURES, SAS au capital de 10 000 € divisé en 1000 parts de 10 € chacune, se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire, sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque associés en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur MOSA Fabrice, gérant, associé majoritaire et acceptant.

Le président constate, d'après la feuille de présence signée par les associés présents, que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Sont présents :

- MOSA Fabrice titulaire de 700 parts sociales,
- MERIADEC Flavien titulaire de 100 parts sociales,
- PIERACCINI Martin titulaire de 100 parts sociales,
- PIERACCINI Antoine titulaire de 100 parts sociales,

Soit l'intégralité des parts sociales.

10 AP FM 11

II

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

1. La copie des lettres de convocation adressée à tous les associés.
2. La feuille de présence signée des membres du bureau.
3. Le rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice écoulé.
4. Le texte des résolutions proposées.
6. L'inventaire, le bilan et le compte de résultat annuel au 31.12.2016.

Puis, le président déclare que tous les documents devant, selon la législation en vigueur, être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation à l'assemblée, et que la société a satisfait, dans les conditions légales, aux demandes de documents dont elle a été saisie.

L'assemblée générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions légales concernant tant la convocation de l'assemblée que l'information des associés ont bien été respectées et, notamment, de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours ayant précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à l'approbation.

III

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice,
- Approbation des comptes,
- Affectation et répartition des résultats de cet exercice,
- Rémunération de la gérance,
- Quitus à la gérance.

Puis il donne lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice;

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

MP AP FM FY

IV

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31.12.2016, approuve les comptes annuels dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, et résumées dans ce rapport. En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31.12.2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire constate que le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2016 est bénéficiaire, soit 75 222 €.

L'assemblée décide de lui donner la répartition suivante :

- Réserve légale : 1 000 €
- Report à nouveau : 74 222 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

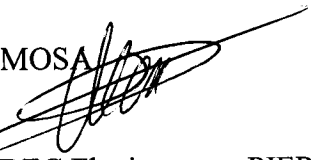
- L'assemblée générale ratifie la rémunération du gérant, Monsieur MOSA Fabrice à néant pour l'exercice clos le 31.12.2016

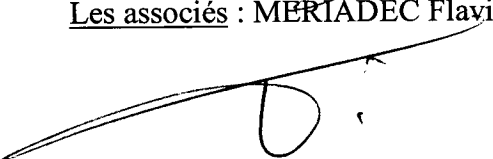
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

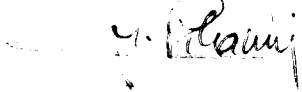
V

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à 20 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le président de la séance et les associés, après lecture

Le président : Fabrice MOSA 

Les associés : MERIADEC Flavien 

PIERACCINI Martin 

PIERACCINI Antoine 

4M FERMETURES

S.A.S. au capital de 10 000 €
Siège social : 2012 avenue de Toulon
83260 LA CRAU

RCS TOULON 811 882 281
◇◇◇◇◇◇◇◇

RAPPORT DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE Le 26 juin 2017

Exercice du 01/07/2015 au 31/12/2016

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions légales, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2016, ainsi que sur les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous joignons au présent rapport les autres documents prescrits par la loi, et que nous vous avons adressés dans les délais légaux.

SITUATION COMPTABLE :

La société a réalisée, au titre de ce premier exercice, clos le 31 décembre 2016, un montant de produits d'exploitation de 494 497 €, sans base comparative avec l'exercice précédent car il s'agit du premier exercice

Compte tenu des diverses charges d'exploitation s'élevant à la somme de 398 603 €, le résultat d'exploitation est bénéficiaire et s'établit à 95 894 €, sans base comparative avec l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est à néant et le résultat financier est de 216 € correspondant au montant des produits financiers.

Après la comptabilisation d'un impôt sur les sociétés de 20 889 €, le résultat net comptable de l'exercice est bénéficiaire à 75 222 €, sans base comparative possible du fait de ce premier exercice social.

MP AP FM FH

PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX :

Les comptes sociaux sont présentés selon les modalités et spécifications du nouveau plan comptable. Aucun changement dans les modes et les méthodes de comptabilisation n'a été opéré par rapport au début d'exercice.

AFFECTATION DU RESULTAT :

Nous vous proposons d'affecter le résultat net comptable de l'exercice, soit 75 222 €, de la manière suivante.

- Réserve légale : 1 000 €
- Report à nouveau : 74 222 €

MODIFICATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE :

Néant.

COMMENTAIRES SUR LE RESULTAT FISCAL :

Sur le résultat net comptable de 75 222 €, il a été réintégré un montant de 20 889 € au titre de l'impôt sur les bénéfices et déduit un montant de 1 995 € au titre du crédit impôt compétitivité des entreprises.

Après réintégration, le résultat fiscal est un bénéfice de 94 116 € dont un montant de 57 180 € est soumis au taux d'impôt réduit à 15% du fait d'un premier exercice de 18 mois et un montant de 36 936 € soumis au taux à 33.33%.

CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE :

Néant

EVENEMENTS INTERVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL ET LA REDACTION DU PRESENT RAPPORT :

Néant.

MP AP FA FM

LES PROGRES REALISES, LES DIFFICULTES RENCONTREES, EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES :

Au cours de ce premier exercice, le niveau d'activité a permis de faire face aux charges d'exploitation et dégager ainsi un résultat d'exploitation positif. Compte tenu des éléments comptables de ce premier exercice, il est encourageant d'envisager des perspectives financières positives.

L'objectif à court terme consiste à faire progresser le chiffre d'affaires tout en maîtrisant les charges d'exploitation, pour dépasser le seuil de rentabilité et augmenter les disponibilités et les capitaux propres de cette société naissante.

L'évolution positive du chiffre d'affaires et la gestion rigoureuse des diverses charges d'exploitation permettra d'envisager sereinement l'évolution de cette structure.

CHARGES SOMPTUAIRES : (CGI, art. 223 *quater* et 39-4)

Aucune charge somptuaire n'a été engagée ;

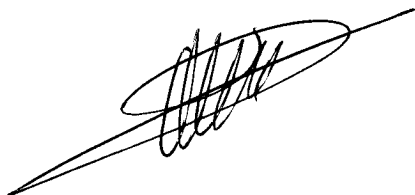
FRAIS GENERAUX EXCESSIFS OU NE FIGURANT PAS SUR LE RELEVÉ SPECIAL :

(CGI, art. 223 *quinquies* et 39-5) ;

Néant ;

Les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport, nous vous remercions de bien vouloir les approuver, comme nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Le président : MOSA Fabrice



MF AP FM FM



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01072015	au clos de	31122016	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration soumise pour le calcul d'ensemble du groupe				Régime des sociétés	
Si PMS intervenues, indiquer la date de sortie				Si option pour le régime simplifié de taxation au forfait art. 209A) à l'entreprise de transport maritime, cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SI (article 2258 I quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise soumise pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SI	
Si une autre entreprise a été soumise pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer la date de la déclaration					

A. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:														Adresse du siège social:															
SAS 4M FERMETURES														2012 AVENUE DE TOULON															
SIRET		8	1	1	8	8	2	2	8	1	0	0	0	1	7	83260 LA CRAU													
Adresse du principal établissement:														Ancienne adresse en cas de changement:															

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

3. ACTIVITY

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	36 936	Bénéfice imposable à 15%	57 180	Déficit	
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%			
PV à long terme imposables à 19%			PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

3 Abattements et exonérations effectivement en vigueur au 1^{er} janvier 2017

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
--	--	---

IMPERATIONS on notice of a defendant of 2065

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (et sous-locations) 2015

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%		
--	--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Cabinet C. NICOLAS & ASSOCIES 271 AVENUE SADI CARNOT 83130 LA GARDE Tél: 04.94.147.147	Liens copie certifiée conforme à l'original Tél:
N° d'agrément du CGA	Date: 14/04/2017 Lieu: LA CRAU Qualité et nom du signataire: Mr MOSA FABRICE Signature: 

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

c) REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

THE DIVERS

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

LE CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Désignation de l'entreprise SAS 4M FERMETURESNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 2012 AVENUE DE TOULON83260 LA CRAU

Numéro SIRET *

8 1 1 8 8 2 2 8 1 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 8

Durée de l'exercice précédent *

1 2

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 6

Exercice N-1 clos le

0 0 0 0 0

ACTIF

Brut

Amortissements - Provisions

Net

Net

Immobilitisations
incorporelles{ Fonds commercial *
Autres *

010

012

014

016

Immobilitisations corporelles *

028

18 413

030

1 305

17 108

Immobilitisations financières * (1)

040

5 400

042

5 400

Total I (5)

044

23 813

048

1 305

22 508

Matières premières, approvisionnements,
en cours de production *

050

498

052

498

Marchandises *

060

062

Avances et acomptes versés sur commandes

064

066

Créances
(2){ Clients et comptes rattachés*
Autres * (3)

068

29 519

070

29 519

072

6 478

074

6 478

Valeurs mobilières de placement

080

082

Disponibilités

084

149 328

086

149 328

Charges constatées d'avance *

092

094

Total II

096

185 823

098

185 823

Total général (I+II)

110

209 636

112

1 305

208 331

PASSIF

Exercice N
NET 1Exercice N-1
NET 2

Capital social ou individuel *

120

10 000

Ecart de réévaluation

124

Réserve légale

126

Réserves réglementées*

130

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales
d'artistes vivants *)

131

132

Report à nouveau

134

Résultat de l'exercice

136

75 222

Provisions réglementées

140

Total I

142

85 222

Provisions pour risques et charges

Total II

154

Emprunts et dettes assimilées

156

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

164

Fournisseurs et comptes rattachés *

166

55 179

Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)

169

29 331

172

67 930

Produits constatés d'avance

174

Total III

176

123 109

Total général (I + II + III)

180

208 331

(1) Dont immobilisations financières à moins
d'un an

193

(2) Dont créances à plus d'un an

197

(3) Dont comptes courants d'associés
débiteurs

199

(4) Dont dettes à plus d'un an

195

(5) Coût de revient des immobilisations acquises
ou créées au cours de l'exercice *

182

23 813

(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations
cédées au cours de l'exercice *

184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2017

Page 4

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 4M FERMETURES

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 6
Exercice N-1 clos le 10 0 0 0 0

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210				
	Production vendue	biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	492 970			
				217	218				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226	1 478			
Autres produits				230	49				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	494 497				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234				
	Variation de stock (marchandises) *				236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	201 146			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240	(498)			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier 9 138 - immobilier)			242	135 789			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 422	244	2 040		
	Rémunérations du personnel *				250	44 398			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	14 417			
	Dotations aux amortissements *				254	1 305			
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	6			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
	Total des charges d'exploitation (II)				264	398 603			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	95 894				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	216			
	Produits exceptionnels			(IV)	290				
	Charges financières			(V)	294				
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300			
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306	20 889			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	75 222			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	75 222	314			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles *				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	20 889			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprise nouvelles (44, septies)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44, quinquies)	138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, septies A)	989		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44, septies)	990		
Divers* ZFA (44, quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		350
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655					1 995
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	94 116	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	94 116	372		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

31/12/2016

[illegible]

Détail des déductions diverses		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)		1 995
Total des déductions diverses	350	1 995

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 4M FERMETURES

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	12 524	444		446	12 524	12 524
	Installations générales agencements divers	450		452	1 948	454		456	1 948	1 948
	Matériel de transport	460		462	500	464		466	500	500
	Autres immobilisations corporelles	470		472	3 441	474		476	3 441	3 441
Immobilisations financières		480		482	5 400	484		486	5 400	5 400
TOTAL		490		492	23 813	494		496	23 813	23 813

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	970	534		536	970
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	62	544		546	62
	Matériel de transport	550		552	247	554		556	247
Autres immobilisations corporelles		560		562	26	564		566	26
TOTAL		570		572	1 305	574		576	1 305

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 16 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591		
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 4M FERMETURES

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐
--	-----	--------------------------

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	53 787
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	54 649
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE : DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 4M FERMETURES

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/07/2015 et clos le : 31/12/2016 Durée en nombre de mois 18

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	492 970
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	1 478
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	49
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	494 497

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	201 146
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	(498)
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	94 252
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	6
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	294 906

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	199 591
---	-----	---------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	199 591
---	-----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	492 970
Période de référence du 024 01/07/2015 au 160 31/12/2016		
Date de cessation	186	

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	1
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 8 1 1 8 8 2 2 8 1 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 4M FERMETURES

ADRESSE (voie) 2012 AVENUE DE TOULON

CODE POSTAL 83260

VILLE LA CRAU

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MOSA Prénom(s) FABRICE

Nom marital % de détention 70.00 Nb de parts ou actions 700

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 241 Voie R MARC DELAGE

Code postal 83130 Commune LA GARDE Pays

Titre (2) M Nom patronymique PIERACCINI Prénom(s) ANTOINE

Nom marital % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 12 Voie C DES ROUBEAUDS

Code postal 13500 Commune MARTIGUES Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2017
Page 10

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 8 1 1 8 8 2 2 8 1 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 4M FERMETURES

ADRESSE (voie) 2012 AVENUE DE TOULON

CODE POSTAL 83260 VILLE LA CRAU

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique PIERACCINI Prénom(s) MARTIN

Nom marital % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 12 Voie C DES ROUBAUDS

Code postal 13500 Commune MARTIGUES Pays

Titre (2) M Nom patronymique MERIADEC Prénom(s) FLAVIEN

Nom marital % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 18 Voie R DEGAS

Code postal 13480 Commune CABRIES Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT